



BULLETIN D'INFORMATION SANITAIRE

HORTICULTURE - PEPINIERE Normandie

BIS n°10 – 20 juillet 2023

Actualités

Horticulture :

• Ravageurs : vigilance sur les acariens, les cicadelles et les thrips.

Pépinière :

• Ravageurs : vigilance sur les acariens, la teigne du figuier et les pucerons.

• Maladies : vigilance sur les maladies fongiques et le virus de la mosaïque du figuier.

Suivi de piégeage :

- *Duponchelia fovealis* : capture quasi nulle.
- Pyrale du buis : vol toujours en cours.

Liens utiles :

- Note nationale biodiversité

Méthodes alternatives :

Des produits de biocontrôle existent.

Communiqué de presse :

Plantes en danger.

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

Secteur géographique	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	5	/	3	1	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		
Pyrale du buis	3	5				

TABLE DES MATIERES

HORTICULTURE	2
LES RAVAGEURS	2
PIEGEAGE	3
PEPINIERE	4
LES RAVAGEURS	4
PIEGEAGE	5
LES MALADIES	6
LIENS UTILES	7
METHODES ALTERNATIVES : DES PRODUITS DE BIOCONTROLE EXISTENT	7

Météorologie

La météo reste toujours variable et alterne entre passage nuageux et éclaircies. Les températures sont estivales mais pas caniculaires. Un risque de pluie est annoncé pour la semaine prochaine.



HORTICULTURE

LES RAVAGEURS

Acariens (2 établissements concernés)

• Tarsonèmes :

La présence de nombreux tarsonèmes a été observée sur une série de plants d'Impatiens de Nouvelle-Guinée provoquant des dégâts : les plantes sont rabougries et déformées. Il s'agit du même lot d'Impatiens qui avait déjà été signalé au printemps.

L'observation de ces acariens reste difficile car ils sont minuscules et se cachent généralement au revers des feuilles au niveau des poils et de la nervure centrale.



Dégât de tarsonèmes
Astredhor SM

À surveiller !

Evolution à suivre : les tarsonèmes apprécient une humidité élevée (80%-90%) et une température comprise entre 20°C et 25°C.

• Tétranyques :

Sous abris, des attaques assez importantes de tétranyques ont de nouveau été observées sur hortensia, rosier et ancolie. Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toiles qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.

À surveiller !

Evolution à suivre : les conditions météo sont toujours favorables à leur développement. La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↪ Favorisez l'aération notamment par un espacement des plantes et l'ouverture des abris.
- ↪ Désherbez les abris et leurs abords.
- ↪ Surveillez à proximité des points les plus chauds des abris.
- ↪ Maintenez une hygrométrie élevée pour créer des conditions défavorables au développement de l'acarien par une brumisation ou un bassinage du feuillage et en mouillant les allées des abris et ainsi favoriser les auxiliaires.

Cidnelles (1 établissement concerné)

Sous abris, une attaque de cidnelles a été signalée sur l'ensemble d'une culture de sauge. Peu de dégât observé.

À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller sur toutes les Lamiacées. Par leurs piqûres sur les feuilles, elles déprécient la valeur des plantes



Cicadelle de la mélisse
(*Eupteryx melissae*)



Thrips (1 établissement concerné)

Sous serre, de nombreux thrips (larves et adultes) ont été observés sur des fins de séries du printemps : géranium zonal, verveine, *Bidens*, *Dahlia*, *Scaevola*, *Lobelia*, *Zinnia*.



À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller sous abris, les conditions météo sont favorables à leur développement. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est élevée, plus le cycle est rapide.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ↳ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ↳ Contrôlez les plants lors des arrivages (végétaux de négoce et mise en place des cultures).
- ↳ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

Connaissez-vous cet auxiliaire : *Aeolothrips sp* ?

Morphologie :

Les adultes ont les ailes rayées caractéristiques de l'espèce.

Comportement :

Les larves sont d'excellentes prédatrices ; elles se nourrissent essentiellement de thrips mais aussi, à moindre mesure, d'acariens, d'aleurodes et de psylles. Elles piquent leur proie puis la vident de son contenu. Notons qu'elles tuent plus de proies qu'elles n'en consomment.

Les adultes se nourrissent de pollen.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/20000/Biocontrol-Aeolothrips-intermedius>



Aeolothrips sp. sur feuille et vu à la loupe binoculaire

PIEGEAGE

Duponchelia fovealis

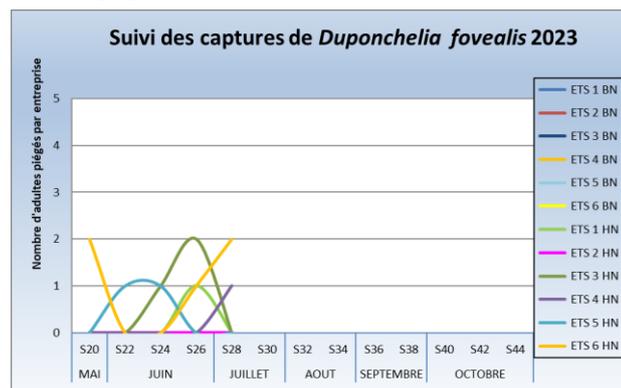


Photo de gauche : piège delta sur culture de cyclamen

Photo de droite : Adulte de *Duponchelia fovealis* (ASTREDHOR SM)

Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 18 sur des cultures de plantes fleuries (principalement cyclamen et *Kalanchoe*) chez les 12 producteurs du réseau Normand.

Les captures restent faibles : trois papillons ont été piégés ces 2 dernières semaines dans 2 établissements avec respectivement 1 papillon dans l'Ets 4 HN et 2 papillons dans l'Ets 6 HN.



Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Soyez vigilants lors d'introduction de plants dans les serres (nouvelle mise en culture ou végétaux de négoce).



PEPINIERE

LES RAVAGEURS

Acariens

- Tétranyques (2 établissements concernés) :

Sous abris et en extérieur, quelques tétranyques ont été observés sur des cultures de *Viburnum carlesii* et hortensia. Les piqûres de nutrition des acariens provoquent une décoloration des feuilles.

Les tétranyques sont également reconnaissables par la présence de toiles qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.



À surveiller !

Evolution à suivre : les conditions météo sont favorables à leur développement.

La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, sous abri, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes et l'ouverture des abris.
- ↳ Désherbez les abris et leurs abords ;
- ↳ Surveillez à proximité des points les plus chauds des abris ;
- ↳ Maintenez une hygrométrie élevée pour créer des conditions défavorables au développement de l'acarien par une brumisation ou un bassinage du feuillage et en mouillant les allées des abris et ainsi favoriser les auxiliaires.

- Phytoptes (1 établissement concerné) :

En extérieur, la présence de phytoptes a été observée sur des érables. Il s'agit de phytoptes vésiculaires de l'érable.

Cet acarien minuscule et invisible à l'œil nu, s'alimente sur les feuilles et les bourgeons, ce qui provoque des excroissances de couleur verte ou rose-rouge situées sur la face supérieure des feuilles. Prisonnières dans ces galles, les femelles vont pondre leurs œufs et les larves vont se nourrir de la galle jusqu'au stade adulte pour sortir et s'alimenter un peu plus loin sur la feuille.



Phytoptes vésiculaires de l'érable

Plusieurs générations d'acariens se succèdent sur un arbre au cours d'une saison. À partir de la fin du mois de juillet, les phytoptes se mettent en quête d'un endroit pour hiverner.



Pas de risque

Evolution à suivre : peu de dommages sur la croissance des plantes.

Teignes (1 établissement concerné)

Sous abri des adultes de la teigne du figuier (*Choreutis nemorana*) ont été observés. Les adultes ne font pas de dégâts, ce sont les chenilles qui consomment l'épiderme des feuilles et tissent une toile dans laquelle elles se réfugient.



À surveiller !

Evolution à suivre : les femelles vont pondre et une deuxième génération apparaîtra en août.

Adulte de la teigne du figuier





Pucerons (3 établissements concernés)

- Cultures fruitières (2 établissements concernés) :
 - Sur pommier : présence de foyers épars de pucerons verts sur jeunes scions.
 - Sur cerisier : restent encore quelques foyers épars de pucerons noirs.
 - Sur châtaignier : présence de quelques pucerons.

Les auxiliaires sont nombreux dans les foyers : adultes, larves et nymphes de coccinelles, œufs et nombreux adultes de syrphes, œufs de chrysopes, araignées, opilions, punaises prédatrices et cantharides.



À surveiller !

Evolution à suivre : les conditions météo sont toujours favorables à leur développement.

Observez également la présence et l'action de la faune auxiliaire qui est bien présente et qui peut suffire à éradiquer les petits foyers.



Pucerons verts sur pommier et nombreux adultes de coccinelles

- Cultures ornementales (3 établissements concernés) :

Des pucerons ont été signalés :

- Sous abris sur quelques plants de *Viburnum carlesii* et *Pittosporum tobira* et sur l'ensemble d'une culture d'absinthe.



À surveiller !

Evolution à suivre : les conditions météo sont favorables à leur développement. Observez également la présence de la faune auxiliaire.

Certains foyers sont nettoyés ou en cours de nettoyage par les auxiliaires qui sont bien présents : adultes de coccinelles et larves de syrphes.

PIEGEAGE

Pyrale du buis



Piège et adulte de Pyrale du buis

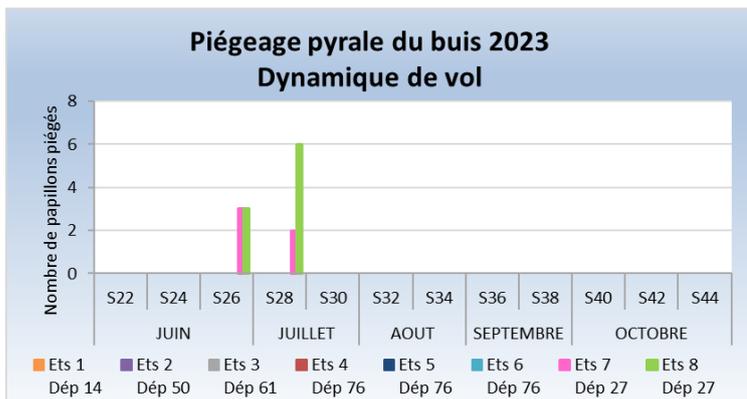
Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 20 chez 8 producteurs du réseau normand.

Dans deux établissements de l'Eure, des captures sont toujours enregistrées à raison de 2 papillons piégés dans l'un des établissements et de 6 dans l'autre.



À surveiller !

Evolution à suivre : le 1^{er} vol est toujours en cours. Surveillez la présence de pontes et de jeunes chenilles dans vos buis.



Œufs de pyrale du buis situés à la face inférieure des feuilles. (Grossissement x 1.5)



LES MALADIES

Criblure (1 établissement concerné)

Observée sur *Prunus sp*, la criblure appelée aussi "Maladie criblée", est une maladie cryptogamique causée par un champignon du genre *Coryneum*.

Les plantes présentent de nombreux trous arrondis cernés d'une fine marge rougeâtre ou brune.

 **À surveiller !** Evolution à suivre : Les attaques interviennent au printemps et en automne.



Criblure sur *Prunus sp*

Pestalotiopsis sp (1 établissement concerné)

Un dépérissement fongique avait été signalé sur une culture de bruyère d'hiver (*Erica darleyensis*). Une analyse en laboratoire a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs champignons dont principalement *Pestalotiopsis sp*.

 **À surveiller !** Evolution à suivre : les bruyères cultivées en conteneurs sont sensibles aux agents pathogènes.



Dépérissement d'une bruyère d'hiver

Méthode de lutte et prophylaxie :
↳ Eviter un arrosage par aspersion.

Virus (1 établissement concerné)

En extérieur, des taches de la maladie de la mosaïque du figuier ont été observées sur une culture de figuier en conteneurs.

Les symptômes s'observent sur feuilles : apparition de taches jaunes et de marbrures sur les feuilles.

Une bande brun rouge apparaît autour des taches.

Le virus de la mosaïque du figuier est généralement transmis par l'acarien du figuier, *Aceria ficus*.



Maladie de la mosaïque du figuier

 **À surveiller !** Evolution à suivre : surveillez la présence d'acariens.



Le virus de la mosaïque du figuier, *Fig Mosaic Virus*, est classé ORNQ (organisme réglementé non de quarantaine) dans le règlement d'exécution 2019/2072. Les plantes atteintes doivent être isolées et ne peuvent pas être mise en circulation.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière



LIENS UTILES

Les notes nationales biodiversité :



METHODES ALTERNATIVES : DES PRODUITS DE BIOCONTROLE EXISTENT



Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



20 janvier 2023 Dossier

Le biocontrôle, des solutions pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires conventionnels

Retrouvez toutes les informations sur le biocontrôle dans ce dossier.

<https://agriculture.gouv.fr/le-biocontrrole-des-solutions-pour-reduire-utilisation-des-produits-phytosanitaires-conventionnels>

Ce Bulletin d'Information Sanitaire a reçu un financement de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL).

Il est consultable sur les sites de la DRAAF Normandie et de FREDON Normandie.

Le BIS est rédigé grâce aux observations d'Astredhor SM, du lycée horticole de Coutances, des jardins suspendus de la ville du Havre et de FREDON Normandie. Il est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Animatrice et rédactrice : Béatrice REAUTE, FREDON Normandie

Pour vous abonner : beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière.



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« PLANTES EN DANGER » : LE MINISTÈRE LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DES PLANTES

Paris, le 07 juillet 2023

L'introduction de maladies ou de ravageurs des plantes sur le territoire français peut avoir de lourdes conséquences sur les végétaux sauvages et cultivés. Afin de mieux faire connaître les bonnes pratiques pour préserver la santé de nos plantes, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation nationale diffusée sur l'ensemble de la période estivale. Lancée à partir du 30 juin, celle-ci entend sensibiliser autant le grand public que les voyageurs, jardiniers amateurs ou encore pépiniéristes. Ils sont invités à ne pas rapporter de végétaux dans leurs bagages - ces derniers pouvant abriter des organismes nuisibles qui ne sont pas toujours visibles - et à réaliser leurs achats dans les points de ventes dédiés.

« Préservons la santé des plantes autour de chez nous : soyons tous vigilants ! »

« Plantes en danger » vise à prévenir la propagation de six dangers majeurs, parfois mortels, pour nos plantes. Trois d'entre eux sont des menaces pour les végétaux métropolitains : la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais et les capricornes asiatiques. La campagne invite également tous les acteurs à être vigilants et à signaler tout signe ou symptôme inhabituel présent sur les plantes autour de chez eux aux services régionaux compétents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. En 2023, un nouveau volet de la campagne est consacré aux menaces présentes en Outre-mer : la fusariose du bananier, la maladie du dragon jaune et le jaunissement mortel du palmier.

« Ne rapportez pas de plantes, de fruits ni de légumes de vos voyages »

L'objectif est d'empêcher la propagation des organismes nuisibles pour les plantes, que ce soit des bactéries, des virus ou des insectes, véhiculés par les flux commerciaux de végétaux ou par les voyageurs qui en rapportent de leurs voyages.

Les professionnels du secteur, les collectivités locales et les infrastructures de transports (ports, aéroports et leurs compagnies) sont des acteurs incontournables de la lutte contre les organismes dangereux pour nos plantes. « Plantes en danger » rappelle en effet la nécessité d'acheter exclusivement des végétaux dûment contrôlés, disposant d'un passeport phytosanitaire.

Pour cette campagne, six organismes nuisibles prioritaires ont été ciblés :

Les organismes qui menacent la métropole :

- La [bactérie *Xylella fastidiosa*](#) est présente en France en Corse, en Occitanie et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son mode de transmission par des insectes vecteurs et la multiplicité des plantes hôtes rendent sa propagation très dangereuse. Les foyers sur le territoire font l'objet de mesure de lutte.

- Le [scarabée japonais \(*Popillia japonica*\)](#) se déplace facilement sur de grandes distances par les moyens de transports (camions, trains, etc.) et est polyphage (se nourrit de nombreuses espèces végétales). Il n'a pas encore été détecté en France mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.
- Plusieurs foyers de [capricornes asiatiques \(*Anoplophora spp.*\)](#) ont été détectés en France ces dernières années et font l'objet de mesures de lutte. L'introduction de ces insectes est liée au transport d'emballages en bois et de bonsaïs en provenance d'Asie.

Les organismes qui menacent l'outre-mer :

- La [fusariose du bananier](#) est causée par un champignon appelé Foc TR4. Il se propage dans l'eau et le sol et peut survivre plusieurs années dans les sols. Détecté de façon ponctuelle à Mayotte, il peut causer de graves dommages et avoir un impact économique considérable ; il fait l'objet de mesures d'éradication.
- La [maladie du dragon jaune](#) est l'un des dangers les plus importants pour les cultures d'agrumes. Causée par une bactérie, elle est présente dans les Antilles et à la Réunion et a été détectée en Guyane en 2022.
- Le [jaunissement mortel du palmier](#) a été détecté en Guadeloupe en 2021. Cette maladie disséminée par un insecte (ou par des outils contaminés) entraîne la mort du palmier en 3 à 5 mois. Une détection précoce permet d'adapter les mesures de lutte.

Quatre de ces six organismes nuisibles sont des organismes de quarantaine prioritaires¹ pour l'Union Européenne, suivant le règlement européen 2016/2031/UE : leur incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne. C'est pourquoi leur dissémination doit être à tout prix évitée sur le territoire.

Pour plus d'informations, consulter le [dossier « Plantes en danger »](#) et le [kit de communication](#).



¹ Un organisme de quarantaine est, selon la définition de l'[ONUAA](#), un organisme nuisible qui a une importance potentielle pour l'économie de la zone menacée et qui n'est pas encore présent dans cette zone ou bien qui y est présent mais n'y est pas largement disséminé et fait l'objet d'une lutte officielle.

Contacts presse

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv